

Décembre 2025

SAINT-SORNIN-LEULAC

SAINT-PRIEST-LE-BETOUX



Joyeuses Fêtes

Vos élus



Le Maire
Didier PINEL



Ludovic DUBOIS
1 er Adjoint



Fabien SEMAVOINE
2 ème Adjoint



Francois CAUSSE
3 ème Adjoint



Christophe CHAPUT
Conseiller municipal



Judith PAILLER
Conseillère municipale



Stéphane LAVALETTE
Conseiller municipal



Annie PEYRAUD
Conseillère municipale



Sébastien DUCHIRON
Conseiller municipal



Célia LAMBERT
Conseillère municipale



Jean-Pierre MOCQUES
Conseiller municipal



Daniel DELERUE
Conseiller municipal



Elise GENTY
Conseillère municipale



Didier GENTY
Conseiller municipal

Interlocuteurs par secteurs

- **Judith PAILLER** : Le Courtioux - La Cour- Les Fougères.
- **Didier GENTY** : Montulat.
- **Fabien SEMAVOINE** : Peu Grand - route des étangs, rue de la bascule, rue du Barry, Place des 3 Tilleuls.
- **Annie PEYRAUD**: Chez Bonnet- Lazaphix.
- **Jean-Pierre MOCQUES**: Le Moulin de Lavaud- Lavaud , Chantegrelle.
- **Célia LAMBERT**: Les Houillères - Puychaumet.
- **Ludovic DUBOIS**: Villemont- Puybesson- Rue du tramway.
- **François CAUSSE**: Pin Bernard - Pingrelaud - Villemacheix- la Croix blanche - Planechaud - St Priest le Betoux
- **Sébastien DUCHIRON**: Labussière - Vaupoutour- Gare de Vaupoutour - Moulin des Ramières.
- **Didier PINEL**: Avenue de la promenade - Impasse du chiron - chemin du chiron - Allée des peupliers - Chemin de la chatte - Impasse des commerces - rue de l'Ancien Abreuvoir.
- **Élise GENTY**: Avenue de la Promenade, Impasse de la Forge.
- **Stéphane LAVALETTE**: Busseroles- Le Monteil - Puymarchoux.
- **Christophe CHAPUT**: Peu Francilloux - Les Champs-Route du stade - Rue du tramway - Impasse du Peugout.
- **Daniel DELERUE**: Chassagnes-Champoreix-Le Croizet-Lavergne.

Editorial du Maire



Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,

SOMMAIRE

Vos élus	1
Éditorial du Maire	2
Élection municipale	3
Animations à venir	4
Décisions du conseil municipal	5- 6
Vie locale	7- 14
Vie associative	15 - 21
Service de la POSTE	22
A Vendre	23
Informations utiles	24 - 28
Carnet d'adresses	29 - 30

Bulletin municipal de
Saint-Sornin-Leulac
N° 272 - décembre 2025

Directeur de publication:
Didier PINEL

Comité de rédaction:
François CAUSSE

Maquette et impression:
Muriel BECKER

L'année 2025 se termine et 2026 sera marquée par les élections municipales.

Le devoir de réserve qui s'impose à quelques mois de cette élection, fait qu'il n'appartient pas à l'équipe municipale sortante de faire un bilan de ses actions .

Vous êtes les mieux placés pour porter un jugement sur les actions menées pendant la mandature, et par votre bulletin de vote vous déciderez de confier l'avenir de la commune à ceux qui solliciteront vos suffrages après vous avoir soumis les projets qu'ils porteront durant les années à venir.

Il m'est cependant permis de remercier l'équipe municipale pour le travail effectué, pour son esprit constructif , pour les décisions qu'elle a su prendre et les projets qu'elle a mené à terme durant les années écoulées.

Comme vous l'avez entendu ou lu, les modalités de ces élections évoluent avec la mise en place pour les communes de moins de 1000 habitants , de la parité homme femme qui seront donc représentés en nombre égal sur les listes de candidature, ce qui ne peut qu'être constructif et bénéfique.

L'essentiel pour la commune sera le maintien de nos commerces, de la pharmacie, la poursuite de la recherche d'un médecin en tenant compte de l'évolution du mode d'exercice de la profession, la poursuite de l'activité des intervenants du Pôle santé, le maintien de nos artisans et entreprises.

Enfin , il faudra faire le maximum pour attirer de nouveaux habitants gage pour une part non négligeable du maintien de notre école et de son Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) .

Nul doute que les nouveaux élus s'attacheront à travailler dans ces directions et de nouvelles orientations qu'ils fixeront.

A présent à vous de décider...

Mais avant cela, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année loin de toutes les tensions qui agitent le monde actuel et vous invitons cordialement à la **cérémonie des vœux qui se déroulera vendredi 23 janvier 2026 à 18 h 30 à la salle polyvalente.**

Elections Municipales

CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN

Le 15 et 22 mars, auront lieu les élections municipales. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de **moins de 1000 habitants (loi du 21 mai 2025)**.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants s'applique à la commune.

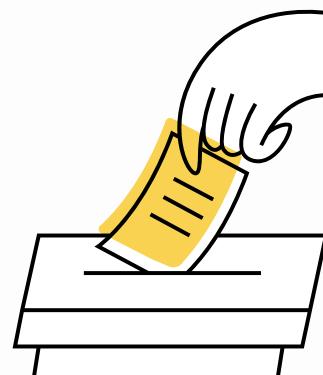
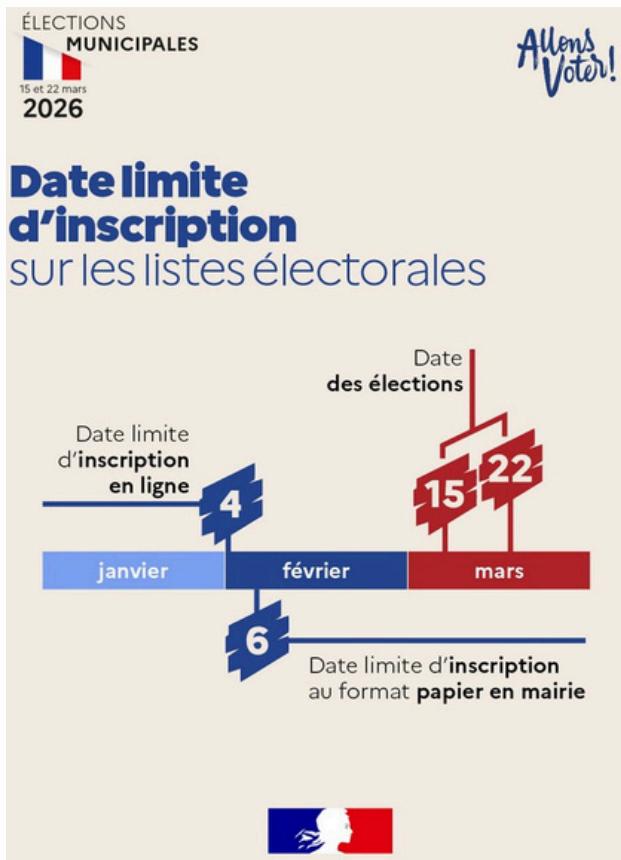
Concrètement, qu'est qui va changer lors du vote?

- Le vote se fera par une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de nom, ni en enlever ou en rayer.**

Autrement dit le "panachage" ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...) votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc ou femme-homme-femme-etc et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



ANIMATIONS A VENIR



Maison partagée Cettefamille



Maison partagée pour seniors de Saint-Sornin-Leulac

JEUDI 15 JANVIER à partir de 14h

Venez tirer les Rois et Reines !

14h : visites de la Maison

15h30 : partage de la galette

6b rue de l'Ancien Abreuvoir

Derrière la mairie

87290 Saint-Sornin-Leulac

Gratuit &
Ouvert à tous



RENSEIGNEMENTS

07 50 59 39 13 - manon.prinet@cettefamille.com
www.cettefamille.com



TER SAS - 47 rue des Vinaigriers, 75010 Paris - 814 755 294 E.C.S. capital social de 103 386 Imprimeur : Vistaprint, Hudsonweg 8, 5928 LW Venlo, Pays-Bas
Crédit photo : © AdobeStock - Décembre 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique

Pensez à apporter votre pièce d'identité

Décisions du conseil municipal

Séance du 29 septembre 2025

Vente de la parcelle ZI 172 annule et remplace la délibération 2025-11.

La parcelle ZH 42 étant un chemin d'exploitation, elle ne peut pas être vendue. Vente uniquement de la parcelle ZI 172 au prix de 0.30€ le m² soit un montant total de 1155,60€.

Révision des tarifs du service de portage repas à domicile

Le tarif du repas à domicile est fixé à 7,50€ soit une augmentation de 0.40€.

Signalisation limitant l'accès et la vitesse de la voie communale VC 27 chemin de la chatte

Mise en place d'une signalisation interdisant l'accès aux véhicules de plus de 3,5 T de la voie communale VC27 au départ de la rue de la mairie et dans l'autre sens à partir du chemin de la chatte. Instauration d'une limitation de vitesse à 30 km/h.

Résiliation du contrat de bail de location de la parcelle OD1685 au 31 décembre 2025 à la demande du locataire.

Résiliation du contrat de bail du location du 34 av de la promenade

au 30 septembre pour la charcuterie traiteur.

Location du local situé au 27 avenue de la promenade

Validation de la demande de location des locaux . Loyer mensuel fixé à 200€ HT hors charge à compter du 1 oct 2025.

Modification de la signalisation du chemin d'exploitation reliant les VC25 et VC 26 au village de Villemont

Suppression du sens interdit apposé au deux extrémités de ce chemin emprunté seulement par des promeneurs, des exploitants agricoles propriétaires de parcelles bordant cette voie .Cela réduira dans le même temps les conflits de voisinage avec le seul propriétaire résidant

Approbation de la délibération de modification des statuts de la communauté des communes Gartempe Saint -Pardoux pour l'intégration des compétences eau et assainissement collectif

Recrutement d'un agent technique polyvalent en milieu rural

La commission de recrutement a auditionné les candidats et émis un avis favorable à la candidature de Mr Jean Baptiste SARI.

Convention de mise à disposition temporaire de terrain à la Sté incidences

qui propose d'installer une base de vie sur une partie de la parcelle YE 0063 au lieu dit Lazaphix et ce pour la durée des travaux d'installation d'un parc photovoltaïque au sol.

Approbation de la convention de subventionnement de fonctionnement avec la Sté API annule et remplace la delib 2025-24

L'intitulé exacte de cette subvention doit être : subventionnement de fonctionnement.

Vente de l'ancien panneau publicitaire du vieux sanglier une fourchette de prix de 80€ à 150€ est arrêtée.

Vente de la chambre froide de l'ancienne charcuterie une fourchette de prix de 800€ à 1200€ est votée.

Séance du 17 novembre 2025

Résiliation du contrat de bail de location du pôle santé au 31 déc 2025 pour une des ostéopathe.

Location du 23 av de la promenade

pour un loyer de 270€ hors charges, à compter du 1 novembre 2025 pour une durée de 4 mois avec une gratuité le premier mois.

Autorisation d'engager liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2026

Chapitre - Libellé	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2025	Montant autorisé avant le vote du BP 2026
20 - immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00 €	1 250,00 €
21 - immobilisations corporelles	232 266,42 €	58 066,60 €

Décisions du conseil municipal

Convention de participation au volet santé avec le CDG 87

Le conseil municipal accepte d'adhérer à la convention pour le risque santé conclue entre le CDG 87 et la MNT avec effet au 1 janvier 2026 et décide de verser une participation financière de 25 € brut par agent et par mois à tous les agents ayant souscrit au contrat de groupe.

Révision de la tarification de la location de la salle polyvalente

Petite salle : 75 €

Location de la salle polyvalente dont la petite salle :

- 150€ le week-end pour les habitants de la commune
- 100€ le week-end pour les agents de la commune
- 200€ le week-end pour les personnes ne résidant pas sur la commune

Un montant forfaitaire de 30€ pour le prêt aux associations communales .

Une caution de 100€.

Le prêt de vaisselle doit être associé à la location du lave vaisselle fixé à 50€.

Renouvellement de la convention de gestion pour la préservation de la colonie de chauve souris de l'église

pour une durée de 10 ans avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin afin de poursuivre la surveillance, l'entretien et l'aménagement du site.

Modification du temps de travail d'un agent communal

Le conseil municipal décide d'augmenter le temps de travail d'un agent en le portant à 30 h afin de lui permettre d'assurer des tâches supplémentaires de ménage et de contrôle qualité des produits utilisés en restauration.

Les délibérations sont consultables en mairie

Au revoir Xavier

Xavier PINGAUD vient de prendre une retraite bien méritée.

Durant toutes les années au service de la commune , il a assuré l'entretien des abords de la voirie communale , assisté Stéphane dans multiples tâches.

Il va pouvoir à présent prendre du repos et se consacrer à d'autres tâches...

Souhaitons lui de profiter au mieux des années à venir.

Merci Xavier !

Depuis le 1 er décembre , Jean Baptiste SARI a pris ses fonctions . Souhaitons lui une bonne intégration.



Du nouveau au marché

Le marché du vendredi matin poursuit sa route depuis le 02 avril 2021. Une clientèle de passage importante et des habitués des communes environnantes le fréquentent assidûment. L'étal de Jordan **GAEC CHAMPAGNAT** connaît un vif succès auprès de nos concitoyens

Deux nouveaux commerçants viennent d'installer leurs bancs :

- « **L'œuf de ma campagne** » Un producteur de Saint-Sulpice-les-Feuilles qui gère un élevage de 3000 poules rousses élevées en plein air . Vous trouverez sa production dans la grande distribution de la région et sur les marchés de La Souterraine et Saint-Sulpice-les-Feuilles.



- « **Les Ets Villoutreix** » revendeur de fromages d'Auvergne, propose ses produits sur les marchés de Feytiat, Saint-Germain-les-Belles et Place des Bancs.

Saint-Nectaire, Cantal, Laguiole, Bleu et Fourme vous invitent à leur découverte...

Pour les fêtes, le stand s'est enrichit d' un bar à huîtres en provenance directe de Marennes-Oléron.

Pour rappel Eric « **les Jardins des fougères** » commercialisent des légumes de saison BIO Françoise de « **la Ferme de Bord** » propose des pommes, des fraises et des framboises ainsi que des jus naturels.

Pour acheter ces produits , pensez à vos paniers, vos contenants afin de diminuer les emballages .

A noter qu' **Alain Augris affuteur** est présent sur le marché pour vos couteaux et autres outils contondants la troisième semaine de chaque mois.

N'oublions pas le traditionnel MARCHE GOURMAND organisé en AOUT...





Vie locale

Commémoration du 11 novembre 2025



Lecture d'un poème par Ysalis

Dépôt de gerbe par Cassandre et Clémence à St Sornin

Monument fleuri à St Priest

Les cérémonies du 107^e anniversaire de l'Armistice de la guerre de 14-18 ont pu se dérouler favorablement sous un doux soleil. Au programme, la traditionnelle lecture du message du Ministère des Armées de Mme Catherine VAUTRIN, le dépôt de gerbes, la minute de silence, l'Hommage aux Morts et la lecture du poème « 14-18 Folie meurtrière » de Jacques Hubert FROUGIER par Ysalis. Cette année, notre pays déplore la disparition d'une militaire au Liban, la Maréchale des Logis-chef au 121^e régiment du train à Montlhéry, Fanny CLAUDIN, 23 ans. La générosité a été au rendez-vous pour la collecte du Bleuet de France, ce qui est réjouissant à l'occasion du centenaire de cette institution. Enfin, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié et des portraits de « nos poilus » pour un moment convivial et mémoriel.

Un nouveau visage vient compléter la collecte sur les poilus de notre commune. Il s'agit d'Alfred Antoine GAUCHARAUD (1884-1947).

Il est né le 2 mars 1884 à Folles et décédé le 12 juillet 1947 à St Sornin-Leulac. Engagé volontaire, il a appartenu au 138^e RI, au 338^e RI, 90^e RTI, 50^e RI et au CMI n°122. Il a été cité à l'ordre du régiment n°98 en 1916 et à l'ordre de la Brigade n°73 en 1918. Décoré de la croix de guerre étoile de bronze, il fut aussi Chevalier de la Légion d'honneur. Il était ingénieur. Marié à Marie Alexandrine FOURLON, il a eu 2 enfants. (Nous remercions Mr Philippe PINSON, son petit-fils, de nous avoir ouvert son album familial).

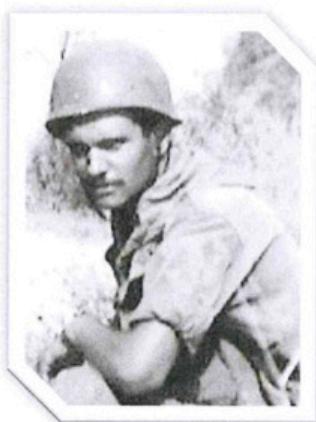


ERRATUM Bulletin municipal n°271 d'Août 2025 :

Alfred GAUCHARAUD

Des erreurs se sont glissées dans ce numéro. Veuillez-nous en excuser. En effet, il fallait lire :

- Sur la page 14 : photo d'Ysalys lisant l'Ordre du jour n°9 du Maréchal de Lattre lors de la commémoration du 8 mai 2025 et non lors de la commémoration du 19 mars 2025.
- Sur la page 15 : « Quelques anciens d'Algérie : les reconnaissiez-vous ? », la photo n°6 représentait Robert LEVOT (archives Yvon BAIGE) et non Roger PEYNAUD dont voici la photo :



Roger PEYNAUD

Robert LEVOT



Nécrologie

Robert LEVOT 92 ans, né le 13 juin 1932 à Paris et décédé le 19 mars 2025 au Dorat.

Robert fit partie de cette jeune génération sacrifiée et envoyée au feu en Algérie. Il fut même de ceux que l'on a rappelés, près de 70 000, nés de fin 1933 à 1934. Robert revint de ce conflit avec une maladie longtemps non correctement diagnostiquée. Heureusement, un ancien médecin qui avait, lui aussi, pris part au contingent et qui connaissait bien cette pathologie locale, sut la voir et la traiter. Cela fut reconnu et Robert obtint une pension. A son retour, il réalisa sa carrière professionnelle en région parisienne, chez Kléber d'abord, puis à la SNECMA. Il revint ensuite au pays de son enfance, là où sa grand-mère l'avait élevé, pour y couler une retraite paisible. Comme un dernier clin d'œil, Robert nous a quitté un 19 mars, jour de Cessez-le-feu de la guerre en Algérie.



Vie locale /vie associative

Devenez porte-drapeaux !



Malheureusement, plus que deux de nos habituels porte-drapeaux sont encore en mesure d'assurer le bon déroulement des commémorations. Nous recherchons donc de nouvelles recrues, jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes. Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un passé militaire pour se porter candidat ni d'être présent à chaque cérémonie. Il suffit juste d'avoir au moins 16 ans et d'être motivé ! Quelques obligations cependant :

-Porter une tenue « réglementée » : coiffe, veste sombre, chemise blanche, pantalon ou jupe grise ou costume sombre, cravate sombre, gants blancs, baudrier noir, Bleuet de France et éventuellement les décorations possédées. (Certains de ces équipements peuvent être fournis par la mairie et l'association AACAMSDM).

-Avoir quelques notions sur le déroulement d'une cérémonie commémorative (les différents temps).

-Connaître les 3 mouvements exécutés avec le drapeau : la « position du garde-à-vous », la « position du repos » et la « position du salut ».

A partir de 3 années d'activité (continues ou discontinues), les porte-drapeaux peuvent recevoir, après proposition de l'association et/ou de la municipalité qui les parraine(nt) et accord de l'ONACVG, un diplôme d'honneur ainsi qu'un insigne correspondant à la durée de leur engagement : 3 ans donc, puis 10 ans, 20 ans, 30 ans et même plus ! Nous profitons de cet article pour saluer la mémoire de Monsieur Henri BEAUBERT qui a officié plus de 30 ans en tant que porte-drapeau pour notre commune et pour remercier Monsieur Christian SOIRAT qui s'est porté volontaire « au pied levé » lors du dernier 11 novembre. A ce jour, 4 drapeaux peuvent être utilisés : celui de la mairie, celui des anciens combattants de 39-45, celui des anciens combattants de l'AFN et celui de l'association AACAMSDM. En effet, celui de la « Grande guerre » de 14-18 commence à se détériorer et il est préférable de ne le sortir qu'aux occasions spéciales comme lors du centenaire de 2014-2018.

Si vous souhaitez de plus amples informations avant de vous lancer, nous vous conseillons la lecture d'un guide pratique conçu par l'ONACVG que vous trouverez sur Internet à l'adresse suivante :

<https://www.laflammesouslarcetriomphe.org/data/documents/f/c/guide-de-l-onacvg-a-l-usage-des-porte-drapeaux-associatif.pdf>

Nous pouvons vous l'imprimer sur demande. Si vous êtes volontaire, n'hésitez pas à contacter la mairie. (Plus il y aura de candidats, plus il sera possible de mettre en place un « roulement »).

Nous comptons sur vous et sur votre esprit patriotique et mémoriel !

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE

L'association AACAMSDM (Association d'Anciens Combattants, d'Anciens Militaires et de Sympathisants du Devoir de Mémoire) a organisé, pour la seconde fois, une visite au musée de la Résistance de Limoges après celle de juin 2024.

Cette fois-ci, 17 personnes, jeunes ou moins jeunes, adhérentes ou non, ont pu bénéficier d'une découverte guidée de près de 2h40 du fond permanent.

Une 3^e sortie, qui se voudrait encore plus largement ouverte à tous, est déjà à l'étude pour 2026 afin d'en faire profiter un maximum de personnes. Si cela vous intéresse, vous êtes invités à surveiller le site internet et l'affichage de la mairie ainsi que les vitrines des commerçants.



Les visiteurs de l'association posent devant l'entrée du musée.



L'auditoire écoute attentivement les propos passionnants de Mr Christophe Guillot sur les rations alimentaires de l'époque.

Mérite Agricole Myriam DUQUERROY



L'ordre du Mérite Agricole a été institué en 1883 par Jules Méline, Ministre de l'agriculture de l'époque et grand défenseur du monde rural. Il sera à l'origine de la création des écoles d'agriculture et des caisses pour financer le développement de la ruralité : « Le Crédit Agricole » avant l'heure. Cette distinction honorifique récompense les personnalités ou personnes pour les services rendus à l'agriculture : films, élevages, vignobles, industries- alimentaires, métiers de bouche etc...

Parmi les heureux élus citons : Jean Carmet et Michel Blanc (Vignerons) Jean Rochefort et Jean Gabin (Elevage de chevaux) Gilbert Bécaud (élevage bovins) Jean-Pierre Coffe (critique culinaire)

L'ordre comprend trois grades : Chevalier, Officier, Commandeur.

Les nominations et promotions sont faites par arrêté du ministère en charge de l'agriculture.

Actuellement on compte environ 28 400 membres.

Myriam Duquerroy, proposée par la municipalité a été promue chevalier de cet ordre.



Ouverture du nouveau magasin
au 27 av de la promenade



Inauguration en présence de
Mme la Préfète

Portrait...

Née en 1970 au Dorat, Myriam Duquerroy s'est consacrée dès l'âge de 15 ans à la charcuterie. En 1985, elle suit un apprentissage dans sa ville natale chez Dominique Ardillon. Elle sera en alternance et va obtenir un certificat d'aptitude professionnelle puis une maîtrise après quatre ans d'études. Elle restera chez Ardillon jusqu'en 2009 pour enrichir ses connaissances en cuisine car son patron, à l'époque, possédait un restaurant dont la réputation était bien établie dans le nord de la Haute-Vienne. En septembre 2009, elle va s'émanciper et devenir sa patronne et reprendre la charcuterie de Saint-Sornin-Leulac, un établissement en sommeil depuis plusieurs mois. Très rapidement, elle va s'imposer et gagner une clientèle locale assidue en proposant des spécialités : grattons, pâtés aux pommes de terre, boudins... Elle fait partie de la « Confrérie des Chevaliers du Goûte-Boudin » qui organise chaque année à Mortagne-au-Perche (Orne) un concours international. Myriam le remportera en 2014 et 2015 dans les catégories boudin traditionnel et boudin créatif sucré.

A la saison elle commercialise 45 kg de boudins aux châtaignes chaque semaine. Les grattons connaissent le même engouement : 16 kg par semaine sont écoulés.

Les porcs qu'elle travaille proviennent de Dordogne via la Société Deblois de Morterolles-sur-Semme. Myriam déplore qu'il n'y ait que très peu d'élevages en Haute-Vienne. Elle ne commercialise pas la race limousine « culs-noirs » qu'elle juge trop grasse.

En ce qui concerne les volailles, elle se fournit auprès d'éleveurs du Lot qu'elle connaît bien, gage de qualité, pour leurs foies gras et leurs confits de canard.

Enfin Myriam est également traiteur et peut s'occuper d'événements familiaux ou d'entreprises : mariages, communions, séminaires etc...

En revanche comme elle travaille seule, elle n'assure pas le service.



SÉCURISATION DU BOURG

Depuis de nombreuses années, le trottoir de la RN145 était devenu dangereux. L'accumulation des mousses et des lichens l'avait transformé en patinoire, sans compter les poids-lourds qui avaient pris pour habitude d'y stationner à cheval le temps de faire des emplettes.

Cela nous a conduit à refaire l'enrobé et installer des barrières sur la longueur du trottoir pour dissuader les usagers de la nationale. Ces dernières ont été réalisées par le ferronnier Silvère Perrot.

Dans les prochains mois la sécurité devrait être renforcée par la mise en place de radars pédagogiques dans le bourg.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le SEHV vient de terminer la dernière tranche d'effaçage des réseaux. Les poteaux disgracieux à l'entrée ouest du bourg ont disparu. Ils sont remplacés par de nouveaux lampadaires équipés de lampes basse consommation.

Financement :

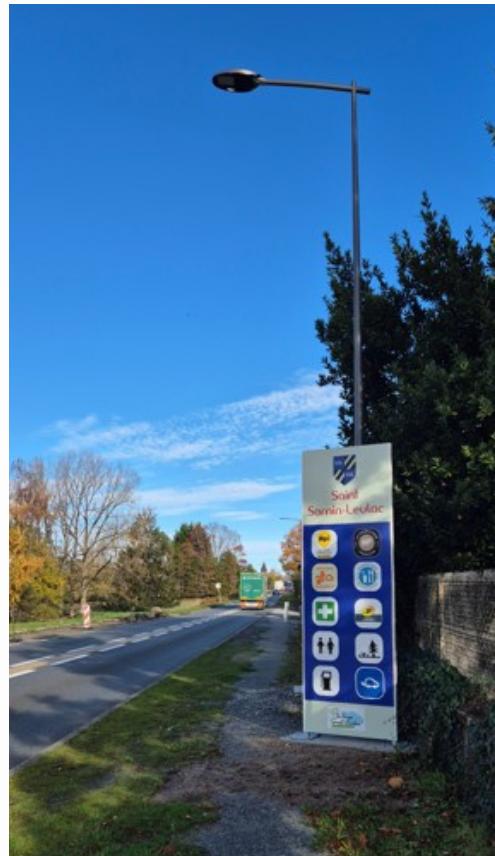
Le SEHV.....140 000 €

Le Département..... 4 700 €

La Commune..... 11 000€

Coût global.....155 000€

Un second totem pour la signalisation des commerces du bourg a été installé sur ce tronçon.



Ça s'est passé à la salle polyvalente...

Pièce de Théâtre de Molière, le médecin malgré lui, joué par la "Compagnie Mise en œuvre" le 28 novembre à la salle polyvalente.

Un public trop peu nombreux, mais un jeu de scène formidable. PRENEZ VOS AGENDAS pour une prochaine représentation !!!



photo remise par Mr GUERIN Gilles

Notre traditionnel goûter des aînés



Par un après-midi pluvieux rien de mieux qu'un goûter copieux !!

R.D.P.E. DU RPI ST- SORNIN- LEULAC ET ST-AMAND-MAGNAZEIX



Cette année, le RDPE a battu des records de participation lors de son assemblée générale. Le bureau s'est d'ailleurs agrandi.

À la présidence: Cécile Vassy-Condon, Trésorière: Tiphaine Lamant, Vice Trésorière: Maryline Desroches , Secrétaire: Dorothée Dole, Vice Secrétaire: Déborah Vannier

L'après-midi Halloween a eu lieu le 31 octobre, en partenariat avec la Bibliothèque Gartempe Saint Pardoux à nouveau. Ce fut cette année encore, un beau succès. Nous remercions tous les généreux habitants de la commune pour leur contribution en gourmandises



Le RDPE a également renouvelé une partie des vélos et draisaines de l'école de St Sornin.

Une belle surprise pour les écoliers !



texte et
photo F.
Condon Le
Populaire
du Centre

DE BEAUX VÉLOS ■ Le parc des vélos de l'école de Saint-Sornin-Leulac était vieillot et donc pas très sécuritaire pour les jeunes écoliers de grande section et CP, hormis un vélo et des trottinettes offertes il y a quelques années par le Père Noël ainsi que des casques.

Ils ont tous été révisés récemment, remis en état pour certains, ou enlevés pour les autres. La municipalité a pris en charge le coût des réparations, soit 350 €. Le rassemblement des parents d'élèves (RDPE) du RPI de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Amand-Magnazeix aide au financement de diverses actions à destination des élèves. L'école de Saint-Amand-Magnazeix a profité d'une participation financière pour la classe découverte et une sortie scolaire. C'est donc tout naturellement que la prise en charge du renouvellement du parc de vélos a été décidée.

620 € ont permis l'achat de 4 vélos et 2 draisaines qui ont été apportés par les représentantes du RDPE, à la plus grande joie des enfants. À noter, qu'en plus, plusieurs vélos en bon état qui ne servaient plus ont été donnés par des parents ou habitants de la commune. Désormais, tous les enfants peuvent utiliser vélos, draisaines et trottinettes pendant les récréations.

Ce sont de gros investissements qui ont été faits, il est donc demandé aux enfants d'en prendre soin : toutes les écoles n'ont pas la chance de disposer d'autant de matériel. Ne leur reste plus qu'à apprendre aussi quelques règles de circulation !

Vie associative

Le vide ta chambre a malheureusement dû être annulé faute de participant...En revanche, la vente de sapins de Noël fut encore une réussite.

Nous avons également, pour la première année, proposé une projection d'un film de Noël à St Amand Magnazeix. Plus d'une trentaine de personnes se sont déplacées pour cet agréable moment et tout le monde a été récompensé par la venue surprise du Père Noël!



Enfin, nous avons procédé à des ventes de décos de Noël dans les boulangeries de St Amand Magnazeix et St Sornin Leulac, le succès fut tel que nous avons tout vendu! Un grand merci pour votre participation et vos dons généreux.

Pour clôturer décembre, le dernier jour d'école reunira tous les enfants du RPI à St Amand Magnazeix cette année... Le Père Noël sera encore de la partie. Il distribuera à chaque élève un livre ainsi que des livres et jeux de société pour chaque classe.

Pour les projets 2026, il y aura la vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants, le spectacle de fin d'année (récréasciences) et la traditionnelle fête des enfants avec sa tombola. Nous continuons à participer financièrement aux projets des écoles, cette année un voyage à Lathus St Rémy pour les CE ainsi que l'achat de dictionnaires et de clés USB pour les CM2.

Nous remercions chaque super parent qui contribue aux actions, par leur présence, leur fabrication de gâteaux ou crêpes et nous leur souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Dorothée DOLE



confectionné par les enfants

Vie associative

AICA LA GARENNE



ST SORNIN LEULAC

Notre saison de chasse 2025-2026 se déroule bien et nous avançons correctement dans l'exécution de notre plan de chasse. Nous avons également prélevé 14 sangliers à ce jour malgré quelques difficultés rencontrées (accessibilité à certaines zones de chasses, difficultés liées à la RN 145, zone de non-chasses).

Tout comme le monde agricole, l'activité de la chasse est règlementée en fonction des maladies. Notre AICA est concernée par l'arrêté préfectoral concernant la grippe aviaire à la suite d'un cas présent dans un élevage avicole sur la commune d'Arnac-la-Poste. Concrètement cela nous interdit de prélever tous les gibiers d'eau et de chasser les gibiers à plume proche des étangs et des ruisseaux et de procéder à des lâchers de gibiers.

Nous craignons également une autre maladie qui est la maladie d'Aujeszky qui est à la porte de notre département. Il s'agit d'une maladie virale (virus de la famille des Herpesviridae) hautement contagieuse qui touche les suidés domestiques et sauvages (porcs et sangliers). **Rassurez-vous, elle n'est pas transmissible à l'Homme car il ne s'agit pas d'une zoonose** et donc nous pouvons consommer la viande. Mais les chiens peuvent la contracter, notamment en mangeant ou mordant dans un sanglier porteur du virus. Dans ces cas-là, les chiens sont mortellement affectés et la pseudo-rage emportera malheureusement les chiens en 2/3 jours. Des vaccins sont en train de se développer mais ne sont pas encore très efficaces. Nous restons donc vigilants et avons pris des contacts avec des vétérinaires afin de voir comment on pourrait procéder à la vaccination afin de protéger nos compagnons à 4 pattes.

QU'EST-CE QUE LA MALADIE D'AUJESZKY

La maladie d'Aujeszky est une maladie **virale**. Les porcs et les sangliers en constituent le réservoir : cette maladie est le plus souvent **inapparente** chez les adultes de ces espèces. Le virus circulait en élevage porcin en France jusqu'en 2008. Il a été éliminé à la suite d'une campagne d'abattage et de vaccination en élevage. Il reste présent chez les sangliers sauvages. Une fois déclarée, cette maladie est systématiquement **mortelle** pour les canidés **chiens** en particulier. Elle ne se transmet pas à l'Homme.

1 COMMENT LA MALADIE D'AUJESZKY SE TRANSMET-ELLE AUX CHIENS ?

Par consommation de viscères et de viandes **crues** des sangliers porteurs de virus.

Par **morsure** ou léchage des plaies, du groin ou des organes génitaux des sangliers.

Par contact indirect via du matériel ou de la terre souillée par du sang ou autres matières issues d'un sanglier contaminant (survie possible pendant plusieurs semaines dans l'environnement).

2 QUELS SONT LES SIGNES CLINIQUES CHEZ LES CHIENS ?

Fièvre, vomissements, tremblements, mauvaise coordination des mouvements, convulsions, difficultés à avaler, coma.

Prurit (démangeaisons), Automutilation, **toujours mortelle** chez le chien (environ 48 h après l'apparition des premiers symptômes).

3 PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA CHASSE POUR PROTÉGÉR LES CHIENS

Dans la mesure du possible, **ne pas laisser** les chiens **mordre** le sanglier avant la mort et surtout, les séparer des sangliers morts après la chasse et pendant le transport.

Nettoyer et désinfecter les plaies (morsures) dès que possible : le virus est sensible à la plupart des désinfectants usuels (chlorhexidine, iodé...)

4 PRÉCAUTIONS À PRENDRE APRÈS LA CHASSE

Ne pénètrez pas dans un élevage de porcs ou de sangliers dans les 48h après la chasse.

Ne laissez pas les viscères accessibles à la consommation par la faune sauvage : les renards et les sangliers peuvent entretenir le cycle.

Carder en mémoire que les porcs et les sangliers sont, eux aussi sensibles au virus de la maladie d'Aujeszky. La France est déclarée indemne d'Aujeszky en élevage.

5 COMMENT PREVENIR L'INFECTION DES CHIENS

Il n'existe pas de **vaccin** destiné aux chiens, seul un vaccin destiné aux porcs est **disponible** en Europe. Son usage n'est pas autorisé chez les porcs en France mais les vétérinaires peuvent légalement l'utiliser chez **les chiens**. Des études ont montré que, bien qu'il ne soit pas destiné aux chiens, ce vaccin n'entraîne que **peu d'effets secondaires** dont aucun grave. **La vaccination** à effectuer 6 semaines avant la chasse aux sangliers consiste en deux injections à effectuer à trois semaines d'intervalle, suivies d'une injection tous les 6 mois. Du fait de la complexité d'approvisionnement, il est indispensable de prendre **rendez-vous en avance** avec votre vétérinaire. Celui-ci pourra proposer des séances **de vaccination de groupe**.

6 QUE FAIRE SI MON CHIEN SEMBLE ATTEINT

La maladie d'Aujeszky, du fait de **ses symptômes**, qui sont identiques à ceux de **la rage**, est une maladie à **déclaration obligatoire**. Si, malheureusement, votre chien présentait un ou plusieurs des signes de la maladie, et bien que l'issue soit systématiquement mortelle :

CONSULTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE.

Illustration d'un vétérinaire portant un stéthoscope et traitant un chien noir.



Notre association « Dianes du 87 » a été invitée dans plusieurs territoires que ce soit des ACCA ou des chasses privées. Ces moments d'échanges dans notre département ou dans d'autres sont sources d'enrichissements à chaque fois grâce aux échanges de pratiques et de recettes 😊.

Notre prochain déplacement se fera sur le territoire de St-Sornin-Leulac le 3 janvier 2026. A cette occasion, nous réaliserons une chasse avec l'AICA la Garenne suivie d'un repas festif avec les adhérents de l'AICA et leurs familles. Cette journée permettra de débuter la nouvelle année 2026 dans la convivialité.

Sara Feyt - Laudinet

« AACAMSDM »

L'Association d'Anciens Combattants, d'Anciens Militaires et de Sympathisants pour le Devoir de Mémoire « AACAMSDM » aura largement représenté la commune cette année lors de différentes cérémonies sur le département de la Haute-Vienne.



Journée européenne à la mémoire des Justes – Musée de la Résistance de Limoges

Le 6 mars en soirée (en présence de quatre membres de l'association) – témoignages et remise du livre « Portraits de Justes »



Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme à Limoges (parc Victor Thuillat)

Le 11 mars (allocution de Mr Le Préfet François PESNEAU)



Stèle de Violette SZABO à Sussac et Mont Gargan - 81ème anniversaire du débarquement
Le 6 juin (dépôt de gerbe par Mr le Préfet)

Oradour Sur Glane - 81ème anniversaire du massacre -
Le 10 juin (départ du cortège au travers du village nouveau et du village martyr)



Peyrat de Bellac – Inauguration de deux places de résistants-déportés
Le 14 juin (dévoilement d'une des plaques par Mme la Maire Patricia MARCOUX)



Remise d'une médaille « des Justes » à l'hôtel de ville de Limoges
Le 25 juin (remise du diplôme et de la médaille à un des descendants de la famille Fargeaud)



Hommage aux résistants du nord Haute-Vienne
Le 10 août (les porte-drapeaux au Mas de Chaume – St Ouen sur Gartempe)

Vie associative



Hommage au monument aux Morts à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la reddition du Japon (jardin d'Orsay) à Limoges

Le 2 septembre (dépôt de gerbe par le Sous-Préfet de l'arrondissement de Limoges, Laurent MONBRUN))

Dévoilement d'une plaque en hommage à la résistance polonaise en Haute-Vienne (jardin de l'Évêché » Limoges)

Le 5 septembre (allocution du Consul général de Pologne à Lyon Mr Robert DRZAZGA et lecture du message de la présidence de la République de Pologne)



Hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives au monument aux Morts (jardin d'Orsay) à Limoges

Le 25 septembre (allocution du Sous-Préfet de l'arrondissement de Limoges)

Fleurissement des carrés militaires et résistants à l'occasion des fêtes de la Toussaint au cimetière de Louyat à Limoges
Le 24 octobre



Remise du Livre des 9000 déportés de France à Mittelbau-Dora à L'Hôtel de Région à Limoges)

Le 18 novembre (Mr Laurent THIERY à la Fondation de la Résistance et la présidente honoraire du DT de Charente Michèle SOULT)

Fabien SEMAVOINE

À Saint Sornin Leulac, retrouvez les services essentiels de La Poste dans votre **Agence Postale**

- Affranchissement de courrier et colis
- Retrait et dépôt de courrier et colis
- Vente de timbres, d'enveloppes et emballages Prêt-à-Expédier
- Vente de produits La Poste Mobile, carte Sim, Forfait mobile, box internet
- Retrait et versement d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne) dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants
- Dépot de chèque sur CCP ou compte épargne

La Poste
Agence
Communale

LA POSTE AGENCE COMMUNALE
Mairie
6 rue de l'Ancien Abreuvoir
87290 SAINT SORNIN LEULAC

Lundi au Vendredi de 14 h à 17h

La Poste - SA au capital de 6 182 950 580 euros - 356 000 000 RCS PARIS - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS CEDEX 15

Nos services en ligne

laposte.fr

3631 Service gratuit + port d'appel

Particuliers

3634 Service gratuit + port d'appel

Professionnels

labanquepostale.fr

3639 Service gratuit + port d'appel

lapostemobile.fr

0 805 305 044 Service & appels gratuits



**ANIMATION LE MARDI 17 FEVRIER A L'AGENCE POSTALE
TELEPHONIE (carte sim, forfait mobile et BOX INTERNET)
de 14 h à 17 h**

Etat Civil

A la demande de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) :

- Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support.
- La parution dans le bulletin municipal par exemple se fera, que si les personnes concernées ou leur familles ont donné leur accord par écrit.

Afin de simplifier les démarches, les personnes concernées devront donner leur accord à la mairie

Désormais les communes doivent appliquer la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD)

Dorénavant, on ne communiquera plus sur les mariages, naissances et décès des citoyens de la commune.

A vendre



COUP DE COEUR

EXCLUSIVITÉ TRANSAXIA

TRANSAXIA[®]
LE GRAND BOURG

A VENDRE
REF : 109676

TRÈS BELLE MAISON DE PAYS
SAINT SORNIN LEULAC

125 350 €

Prix hors frais de notaires, d'enregistrement et de publicité foncière.

137 M² | 7 PIÈCES | TERRAIN 927 M²

CONTACT : Thierry PAPYN (EI)
RSAC - GUERET - N° 524949062 **06 47 27 29 86**

transaxia-le-grand-bourg.fr

Consommation énergétique
Échelle : A <= 60
B 60 à 70
C 70 à 79
D 79 à 89
E 89 à 109
F 109 à 129
G >= 129
Échelle : A <= 6
B 6 à 10
C 11 à 29
D 30 à 49
E 50 à 69
F 70 à 99
G >= 100
Forte émission de CO₂

Estimation des coûts annuels entre 1430 € et 2000 €

Émission de gaz
Échelle : A <= 6
B 6 à 10
C 11 à 29
D 30 à 49
E 50 à 69
F 70 à 99
G >= 100
Forte émission de CO₂

B.C.I SIRET : 398 932 293 00010 RCS : 398 932 293 SARL au capital de 38112 €
Carte professionnelle N CP1801201800030239 délivrée par CCI de Cher le 15/07/2021, Caisse de garantie CEGC : 500 000 €



A VENDRE : Enseigne restaurant
Dimensions 2m50x 0.50x 0,14 (S'adresser à la mairie)



Le jeudi 4 septembre dans l'après midi plusieurs dizaines de cigognes ont fait une halte sur les plaines des villages du Pingrelaud et de Planechaud. Un phénomène inhabituel pour notre région résultat du réchauffement climatique. Ces oiseaux prennent généralement leurs migration vers l'Afrique et la péninsule ibérique (région de Salamanque) à la mi-octobre. Certaines colonies qui nichent en Alsace ou sur le littoral atlantique y demeurent l'hiver.



Photo Philippe TRIFFAUT



Pour suivre l'actualité de la commune:

Site internet de la commune : <https://stsorninleulac.fr>

Page Facebook: Mairie de Saint-Sornin-Leulac

Avec l'application "CC GSP"

Pour vos demandes d'urbanisme (Déclaration préalable, permis de construire, certificat **urbanisme**), merci d'utiliser la boite mail dédiée à l'urbanisme:
urbanisme@stsorninleulac.fr

Maximum

1 Les Masgrimauds 87160 MAILHAC S/ BENAIZE

15 janv - 22 avril - 29 juillet

14 octobre 2026

(Inscription en mairie **jusqu'à la veille du jour précédent la collecte des encombrants**)



**Faute de fréquentation
il n'y aura plus
d'opticien mobile sur la
place de la mairie le
vendredi.**

OPTICAL CENTER MOBILE
Marie, Directrice OC Mobile,
2 Rue Léon Serpollet
87280 LIMOGES
06.81.01.67.21
ocmobile.limoges@optical-center.com



Prochain PASSAGE

MARDI 13 janvier

PLACE DE

LA MAIRIE



Informations utiles



Le SYDED étend le dispositif des points d'apport volontaire pour les cartons, la collecte est effective depuis le 1 juillet 2025. Le container de notre commune se trouve déjà en place à côté de la salle polyvalente. Il nous est demandé de respecter au mieux les conditions de dépôts précisés ci dessous :

Quels cartons pouvez-vous déposer ?

Tous les petits cartons bruns tels que les cartons d'emballages de vos commandes en ligne, vidés de leur contenu (plastique, polystyrène ou autres matériaux non recyclables) et pliés pour un dépôt à plat.

Les cartons doivent être d'une taille inférieure à 50 x 50 cm.

Si nécessaire, n'hésitez pas à les découper pour respecter ces dimensions.



Pour les cartons volumineux de grande et très grande taille (électroménager, meuble...), la déchèterie reste le lieu pour leur dépôt.

Labellisation

Le 17 décembre notre commune a été labellisée dans le cadre de l'économie circulaire. Cette labellisation reconnaît le travail et les engagements pris par la commune pour :

- réduire les déchets ,
- assurer un tri de qualité grâce à l'implantation d'éco-points qui vont être augmenter en 2026
- l'investissement des différents services de la commune et l'engagement de toutes et tous pour progresser dans ces domaines d'amélioration

Les pistes pour 2026 et dans les années à venir seront bientôt précisées.

Cette labellisation sera matérialisée par des panneaux fixés sur les entrées et sorties du bourg prochainement.



Prochainement installé à l'entrée du bourg

Informations utiles

SAINT-SORNIN-LE-ULAC

Jeudi des semaines impaires



PAPREC 2026

Votre jour de ramassage
Jour férié
Votre jour de rattrapage

JANVIER							FEVRIER							MARS							AVRIL							AOUT							
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	14	15	16	17	18	19	5			
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	1
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	2	
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	3		
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	4			
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	5				
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	6					
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	7						
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	8							
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	9								
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	10									
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	11										
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	12											
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	13												
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	14													
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	15														
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	16															
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	17																
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	18																	
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	19																		
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	20																			
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	21																				
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	22																					
24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	23																						
25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	24																							
26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	25																								
27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	26																									
28	29	30	31	32	33	34	35	36	27																										
29	30	31	32	33	34	35	36	28																											
30	31	32	33	34	35	36	29																												
31	32	33	34	35	36	30																													

Conteneurs cartons bruns



Types de cartons acceptés : cartons bruns ondulés, notamment de commande en ligne et de taille maximale de 50cm x 50cm, issus des particuliers. Pour une bonne valorisation, pensez à vider les cartons de leur contenu et à les plier ou les découper.

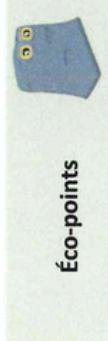
Installez l'application "CC GSP" Disponible sur *Android et iOS*



Accédez à une multitude d'informations : listes des associations, des entreprises, la météo, les arrêts, les numéros d'urgence, les **problèmes de collecte des déchets**... Simple, gratuite et sans publicités. Notre objectif est de tenir les habitants informés en temps réel des actualités, des alertes et des nouveautés de la Communauté de communes et de ses communes membres.

Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux / Service Environnement-Déchets
16 avenue de Lorraine 87290 Châteauponsac ☎ 05 55 60 93 12 – 06 88 91 34 19
✉ environnement@partenue-saint-nardouix.fr

Éco-points



En triant mieux vos emballages ménagers recyclables, vous contribuez à réduire vos ordures ménagères, pour cela de nombreux "éco-points" sont répartis sur le territoire, pour vous aider une carte interactive est présente sur notre site internet.

NOVEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
27	28	29	30	31	1	2

OCTOBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

SEPTEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

AVRIL

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7

NOVEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

DECEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

AOUT

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

NOVEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

AVRIL

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7

NOVEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

DECEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

AOUT

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

NOVEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
31	1	2	3	4	5	6

AVRIL

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

<tbl_r cells="7" ix="1" maxcspan="1" max

Tous les emballages et les papiers se trient !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



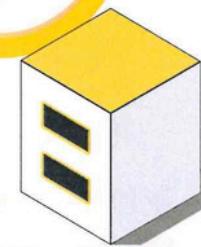
Emballages en papier et carton



Emballages en métal



Emballages en plastique



OU



À TRIER

TOUS LES PAPIERS



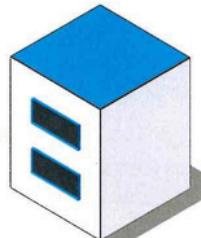
Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



À COMPOSTER

LES BIODÉCHETS



Épluchures de fruits & légumes, fleurs fanées, coquilles d'oeufs, marc et dosettes souples de café, thé, restes de repas ...

En petits morceaux en mélange avec de la matière sèche

À TRIER

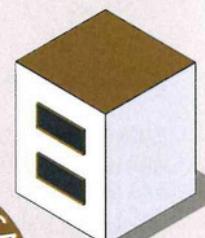
LES CARTONS

[NOUVEAU !]



Cartons bruns ondulés taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (électroménager, meubles...) ou apports en grande quantité sont toujours à déposer en déchèterie



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



Textiles-sanitaires



Mégots de cigarettes



ou point de collecte adapté



Objets en plastique



Vaisselle cassée, vitres ou miroirs

À TRIER

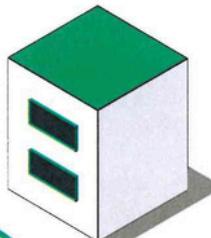
LE VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Contact : 05 55 12 12 87 www.syded87.org



Guide
du tri



DISPONIBLE SUR
Google Play

Telecharger dans
l'App Store

CITE



LES DÉCHETS COMPOSTABLES



NON COMPOSTABLES

DÉCHETS DE CUISINE

- ✓ Épluchures de fruits et légumes
- ✓ Restes de repas
- ✓ Marc de café avec le filtre
- ✓ Sachet de thé en papier
- ✓ Coquilles d'œufs, coquillages et escargots écrasés

- ✗ Etiquettes des fruits
- ✗ Elastiques et ficelles des bottes de légumes
- ✗ Huiles, graisses

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

- ✓ Bouquets fanés
- ✓ Serviettes et mouchoirs en papier
- ✓ Boîtes d'œufs en carton, rouleaux de papier toilette et essuie-tout (en petits morceaux)
- ✓ Feuilles et plantes mortes

- ✗ Cartons imprimés, tissus, papiers glacés
- ✗ Sacs et poussières d'aspirateur
- ✗ mégots de cigarettes
- ✗ Cendres de charbon
- ✗ Couches
- ✗ Plantes traitées chimiquement
- ✗ Branches non broyées

RÉDUIRE SES DÉCHETS

LES AVANTAGES

Moins de déchets, c'est...

Un évènement plus propre (moins de déchets par terre)

Une image positive pour la manifestation



COMMENT FAIRE ?

Il faut réfléchir en amont à l'ensemble des besoins et prévoir des alternatives générant moins de déchets.

Proposer l'eau du robinet

Exp : le Festival Graines de Rue à Bessines-sur-Gartempe n'utilise plus de bouteilles en plastique pour les artistes mais de l'eau en carafe.



Utiliser de la vaisselle durable

Exp : le Festival du Cirque à Nexon a collecté de la vaisselle et mis en place un point de lavage par les festivaliers.

Valoriser ses biodéchets

Exp : composter ou donner les biodéchets à un éleveur canin



Informier en amont les participants et les fournisseurs

Exp : inviter les participants à venir avec leur gobelets/ sensibiliser les restaurateurs...

Opter pour le vrac et les grands conditionnements

Ex : pour les boissons, penser aux fontaines ou aux fûts.

La décoration

Exp : le matériel et la décoration peuvent être loués, empruntés, fait main, mis en commun ou acheter d'occasion.



Installer le tri sélectif et former les bénévoles

Carnet d'adresses

**POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17
SAMU: 15 MEDECIN DE GARDE: 15**

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Pharmacie DOMENGER - 05 55 76 32 49

Lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14 h à 18 h

Samedi de 9h à 12h

Infirmier libéral M. CONDON Pascal - 06 71 72 65 96

Pôle Santé

Ostéopathe : **Mme SAMIT Gaelle 07 49 76 73 57**

Mme RAYMOND-DEVILETTE Flavie 07 48 77 96 20

Mme HAMMANN Magali- Praticienne en acupuncture **06 74 54 57 82**

Mme TANNER Sonja Massage bien être

Croix rouge française - Châteauponsac - 05 55 76 31 91

Infirmières et aides soignantes 24h/24

Hôpital CHU - (standard services) 05 55 05 55 55

Clinique François Chénieux: 05 55 45 45 45

Clinique des Emailleurs : 05 55 43 38 69

Centre Antipoison Bordeaux: 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée: 119 - Enfants disparus: 116000

SERVICES SOCIAUX

SOS Femmes - Violences conjugales: 39 19

Maison Assistante Maternelle

place des 3 tilleuls 87290 ST SORNIN LEULAC Tel: **06 26 06 53 62**

Maison du département

3 bis place Ducoux 87290 CHATEAUPONSAC Tel: **05 55 76 30 53**

Assistante sociale, puéricultrice (sur rdv)

Référente autonomie le vendredi de 9 h à 12 h (sans rdv)

Service de portage des repas à domicile - **05.55.76.56.51** ou **05.55.76.30.55**

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie - 05 55 76 30 55

Du lundi au vendredi et les samedis des semaines paires de 9h à 12h. Accueil apm sur RDV.

Mail : mairie@stsorninleulac.fr

Agence Postale Communale - 05 55.76.29.93

Du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Trésorerie de Bessines - 05.55.76.00.78

Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h.

Sous-préfecture de Bellac - 05.55.60.92.50

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Pôle emploi : 3949

COMMUNAUTE DE COMMUNE

GARTEMPE ST PARDOUX

Pôle administratif 05 55 60 93 10

13 place mazurier 87290 CHATEAUPONSAC

Service Environnement Déchets

Mr Campion **05 55 60 93 12 - 06 88 91 34 19**

Mail : environnement@gartempestpardoux.fr

Pôle communication -Conseillère numérique

léana RESTOUEIX **06 02 02 15 73**

SAUR (EAU) 05 87 23 10 00 (service client)

Permanence le mercredi à partir de 8h30

16 avenue av de Lorraine - CHATEAUPONSAC

FRANCE SERVICE

3 Place Ducoux **05 44 25 60 66**

Carnet d'adresses

COMMERCES ET SERVICES

Boulangerie AUPERT - lundi au samedi 7h00 à 13h00 et 15h00 à 19h00

dimanche 7h00 à 12h30 **fermé le mardi** - **09 50 37 78 81**

Mme DUQUERROY-boucherie - Charcuterie- **05 55 60 61 99**

• mardi au samedi - 7h à 19h • Dimanche de 8h à 12h

La Croix Blanche - Restaurant - **05 55 76 20 20**

• Lundi de 7h30 à 14h et 18h30 à 22h00 • du mardi au jeudi - 6h à 14h et 18h30 à 22h. Vendredi fermé.

Institut Canin Ô CRAZY DOG (toilettage, naturopathe, croquettes livraisons ...)

du mardi au samedi 9h - 12 h apm sur rdv **07 53 82 32 39**

Service de conciergerie, Multiservices intérieur et extérieur

Service digital (logo, cartes visites, flyers)

Mr Oesterreicher **06 21 06 21 97**

Maison d'assistante Maternelle **06 32 46 50 28**

• Lundi au Vendredi de 7h à 19h

Taxi Cordier - Transport de personnes à mobilité réduite avec rampe d'accès - **05 55 68 14 67**

Taxi Julien Pinel - **06 73 68 37 24** -Dispose d'un fauteuil roulant.

Gîte Le Monteil - 5 Le Monteil, 87290 Saint-Sornin-Leulac - **05 55 79 72 63**

Le Jardin des Fougères - Légumes bio - **06 08 73 87 88**

NOS ARTISANS

M. PERROT - Ferronnier **06 85 55 84 39**

Mme WAXWEILER - Céramique d'art et Peinture **05 55 76 76 22**

M. DUMONTHEIL - Électricité, Chauffage,Électroménager **05 55 76 20 64**

TURBO FRANCE Spécialiste du turbocompresseur **05 55 76 57 80**

SARL ROCHE - Travaux publics et Agricoles **05 55 76 80 34** ou **06 83 57 37 25**

M. DELERUE - Maçonnerie, Façades, Carrelage... **05 55 76 17 25** ou **06 14 73 00 95**

M. LAMANT - Couverture, Charpente, Maçonnerie, Zinguerie **06 70 40 68 80**

EIRL LAVERGNE TP - TRICAUD Christian Travaux de raccordement , terrassement, assainissement, cassage bois **07 70 17 44 75**

Artisan CAREME : Peinture , démoussage, petits travaux, jardin **06 14 05 15 09**

Burger Box 87

06 03 24 29 03

La Grange du Paysan

06 32 82 18 63



MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis sur la place de la Mairie de 8h à 13h



PHOTO Dorothée DOLE

